ID: 063-216304303-20230627-230627_15-DE



- N°15 -

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

EXTRAIT du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en

exercice: 33

.

Nombre de conseillers présents : 25

Procurations: 7

Nombre de conseillers

absents: 1

OBJET:

Mise à jour catalogue des tarifs municipaux année scolaire 2023-2024

SEANCE DU MARDI 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 27 juin 2023 à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi 21 juin 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire;

Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux;

Avaient donné procuration :

Lisa ASAR à Stéphane RODIER
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON
Betul SIMSEK à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT
Monique MORENO à Claude GOUILLON-CHENOT
Christophe MANKA à Martine MUNOZ
Bernard DUNIAT à Eric BOUCOURT
Serap ALP à Yoann BENTEJAC

<u>Etaient absents ou excusés :</u> Thierry BARTHELEMY

<u>Secrétaire de séance</u> : David DEROSSIS

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le

ID: 063-216304303-20230627-230627_15-DE

- N°15 -

MISE A JOUR CATALOGUE DES TARIFS MUNICIPAUX ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- Vu la délibération du 16/12/2019 actualisant le catalogue des tarifs municipaux;
- Vu la délibération du 08/06/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux;
- Vu la délibération du 08/06/2020 sur les modalités de modifications des tarifs et de remboursement suite au Covid-19;
- Vu la délibération du 15/12/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux;
- Vu la délibération du 15/06/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux;
- Vu la délibération du 07/12/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 16/06/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 08/12/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 22/02/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 14/03/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux;
- Vu la délibération du 25/04/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- Vu la délibération du 16/05/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux.
- Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour le catalogue des tarifs pour l'année scolaire 2023-2024 :

Afin que les centres de formation (AFPI, GRETA ...) puissent bénéficier des mêmes tarifs que les scolaires, il est proposé le nouvel intitulé « UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS PAR LES LYCEES, COLLEGES ET CENTRES DE FORMATION » ;

Il est également ajouté le tarif du Centre Omnisports Municipal (COM) pour une adhésion en cours d'année (à partir de janvier jusqu'au 30 juin) à 30,00 euros ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- Fixe les tarifs applicables pour l'année scolaire 2023-2024 tels que définis ci-dessus ;
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à la présente décision

Le secrétaire de séance,

Davis DEROSSIS

le Maire

Stéphane RODIER